

**FORMATION À L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE**



POURQUOI UNE FORMATION A L'EGALITE FEMMES-HOMMES ?

OBJECTIFS

DESCRIPTION

LES MODULES

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Malgré des progrès importants réalisés ces 20 dernières années, l'enseignement supérieur et la recherche restent traversés, comme l'ensemble de la société, par des inégalités femmes-hommes.

Ainsi, on constate, de manière globale, que les femmes constituent encore une minorité dans les métiers de l'enseignement supérieur et la recherche, et que les disciplines les plus prestigieuses restent les plus masculinisées : ainsi, on enregistre dans les universités, 43,9 % de femmes maîtresses de conférence contre 23,2% de professeures d'université en 2015¹ pour l'ensemble des disciplines.

Un quart du potentiel enseignant en activité dans le supérieur est affecté dans les trois académies d'Ile-de-France. En 2015, seulement 16% des femmes sont présidentes d'université. Parmi les 8 universités de l'académie de Paris, seulement 2 sont présidées par une femme en 2016. La situation est similaire dans les organismes de recherche : 37% de femmes sont chargées de recherche contre 27% de directrices de recherche (2013).

Des efforts restent encore à réaliser pour parvenir à davantage d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Enseignement supérieur et la recherche. Dans ce cadre, la formation du personnel reste un moyen décisif.

L'association ECEPIE (Égalité des Chances dans les Études et la Profession d'Ingénieur en Europe), porteuse du projet, œuvre déjà depuis 2003 pour la promotion des carrières des femmes dans les sciences et la technologie dans le cadre de projets européens et nationaux. Au niveau européen, elle a porté des projets financés par la Commission européenne tels que INDECS, WOMENG, PROMETEA, HELENA, et dernièrement GenderTIME. Au niveau national, elle a créé le réseau d'établissements d'Enseignement supérieur et de recherche soutenu par le Conseil régional d'Ile de France, dénommé « Réseau francilien Égalité femmes-hommes dans les métiers scientifiques, l'enseignement supérieur et la recherche » qu'elle a animé de 2014 à 2016. ECEPIE est par ailleurs, depuis 2005, membre de l'EPWS (European Platform of Women Scientists).

1. Objectifs de la formation :

- Former les responsables de l'Égalité femmes-hommes dans les établissements de l'Enseignement supérieur et de la recherche à la mise en œuvre de plans d'actions et à leur suivi ;
- Contribuer au diagnostic de situations et à la mise en œuvre des mesures existantes dans chaque établissement ;
- Apporter des éléments pratiques et des outils de mise en œuvre ;
- Former à la création d'un réseau d'échanges de bonnes pratiques.

¹ https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/9/EESR9_ES_04-les_personnels_enseignants_de_l_enseignement_superieur_public_sous_tutelle_du_menesr.php

2. Description de la formation

La formation est destinée aux responsables de l'égalité femmes-hommes dans les établissements de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Elle est basée sur le « Manuel pratique des chargés de mission » élaboré dans le cadre du réseau francilien « Egalité femmes-hommes dans les métiers scientifiques » mis en œuvre sous la responsabilité d'Yvonne Pourrat (ECEPIE) et issu de l'expérience de terrain menée par les membres de ce réseau entre 2014 et 2016.

3. Organisation de la formation : les modules

La formation est organisée autour de cinq modules :

Module 1

Contexte légal (historique des lois, lois existantes, veille sur leur application au niveau de l'établissement)

Module 2

Contenu de la fonction de responsable Égalité femmes-hommes dans l'établissement

Module 3

État des lieux : comment faire un diagnostic de la situation existante en matière d'égalité femmes-hommes dans l'établissement (données quantitatives et qualitatives, indices) et comment mettre en valeur les mesures existantes

Module 4

Mise en œuvre d'un plan d'actions Égalité femmes-hommes : méthodologie

Module 5

Évaluation et suivi (indicateurs de suivi)

4. Déroulement de la formation

La formation est organisée en 5 sessions. Chaque session vous prendra 1H30 environ. Un suivi individuel de 1H par personne pourrait être assuré et facturé par ECEPIE à raison de 100 euros de l'heure. Une rencontre finale entre les apprenants qui se feront connaître pourra être organisée pour un échange d'expériences et de bonnes pratiques.

Le contenu d'une session correspond à un ou deux modules.

5. Évaluation de l'impact de la formation

L'évaluation de l'impact de la formation pourrait être placée sous la responsabilité d'un expert évaluateur d'ECEPIE et pourrait se faire tout au long de la formation, de sa préparation à la fin de la mise en œuvre, sans exclure une évaluation de ses effets à long terme.

Les indicateurs utilisés seraient des indicateurs de résultats et d'impact, à la fois quantitatifs et qualitatifs.